


FOCUS : LA MALADIE DE LYME

La maladie de Lyme (ou borréliose de Lyme) est une maladie bactérienne qui se contracte essentiellement en forêt et qui est due à une bactérie (*Borrelia burgdorferi*) transmise suite à la morsure d'une tique. Elle se manifeste le plus souvent dans les trois à trente jours qui suivent la morsure.

▶ Dans les jours ou semaines qui suivent la morsure d'une tique

Une plaque rouge, appelée « érythème migrant », apparaît autour de la zone de morsure et s'étend progressivement.

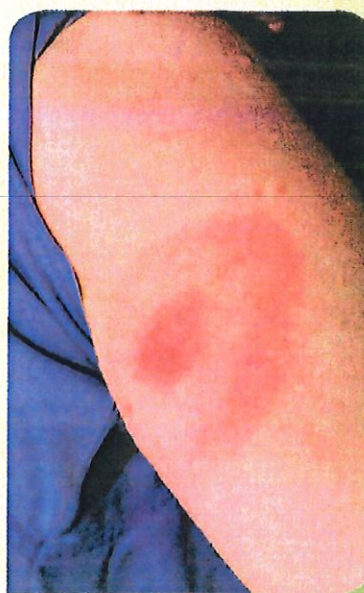
 **À ce stade, il faut consulter dans les plus brefs délais votre médecin traitant !**

▶ Quelques semaines ou mois plus tard

En l'absence de traitement, des **atteintes du système nerveux** (nerfs, paralysie faciale, méningite, etc.), **des articulations** (arthrite du genou surtout) et plus rarement **de la peau, du cœur** (troubles du rythme) et/ou **de l'œil** peuvent survenir.

▶ Après plusieurs mois ou années

Toujours en l'absence de traitement, des atteintes chroniques du système nerveux, des articulations ou de la peau peuvent s'installer.



Erythème migrant

En savoir plus

- Ameli santé - www.ameli-sante.fr
- France Lyme - www.francelyme.fr
- ARS Auvergne-Rhône-Alpes - www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr

ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-
Rhône-Alpes